

Journée régionale Centre - Val de Loire des animateurs 19 décembre 2017

Aires d'Alimentation de Captages et Bassins Versants Pollutions diffuses

I - Objectif de l'atelier :

Cet atelier avait pour objectif d'identifier les freins et les leviers, les outils nécessaires, ainsi que les éventuels besoins à la mise en place de filières économes en intrants sur les aires d'alimentation de captages.

II- Synthèse de l'atelier :

Lors de débats au sein de l'atelier, il est apparu qu'il n'existe pas une filière unique permettant de répondre aux enjeux de protection de la ressource en eau. Les solutions sont multiples et doivent être adaptées au contexte local. Afin qu'une filière se développe, il est essentiel de trouver et de garantir un débouché d'une part, et de garantir un approvisionnement suffisant d'autre part.

Les participants évoquent le fait que certaines nouvelles filières peuvent se mettre en place (ex. : groupe 30 000 sur les légumineuses semences). Toutefois, les agriculteurs engagés dans ces nouveaux débouchés ne se situent pas toujours sur les zones à enjeu eau.

Enfin, même si l'existence d'un marché et d'une rentabilité (ex. légumes secs) est un préalable, la concrétisation de la filière peut être empêchée par une série de freins :

- coût à l'implantation de la culture (ex. : miscanthus, noisette) ;
- manque de maîtrise technique, d'où le nécessaire accompagnement des agriculteurs ;
- crainte pour l'agriculteur d'une prise de risque, le retour sur investissement s'effectuant sur plusieurs années ;
- coût et difficulté d'appui à la structuration de l'aval de la filière. La question du stockage chez les agriculteurs ou en silos dédiés se pose. Il peut être nécessaire d'investir dans des trieurs, ...

Il ressort de l'atelier, la nécessité d'une cartographie des acteurs économiques du territoire, au démarrage des démarches, afin de les associer au plus tôt, de connaître les besoins actuels des acheteurs et leurs perspectives.

Filières, opérateurs économiques



La question de l'échelle pertinente pour la mise en place de filières économes en intrants a été débattue : échelle locale, départementale, régionale, de bassin ? La problématique de gros opérateurs économiques travaillant à des échelles interdépartementales face aux problématiques très locales d'une AAC a été posée. Cela interroge sur la mise en cohérence des enjeux à ces différentes échelles, ainsi que sur la marge de manœuvre décisionnelle des représentants des opérateurs économiques au COPIL de l'AAC.

Certaines initiatives sont d'ores-et-déjà mises en œuvre pour mobiliser les coopératives et/ou les négoce. Sont cités notamment : la journée coopératives-négoce organisée par la chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire, le recrutement d'un animateur du Négoce Agricole Centre-Atlantique par l'agence de l'eau Adour-Garonne.

Le rôle des acteurs publics a été évoqué. Il serait intéressant de lier les actions de CAP filières aux enjeux de préservation de la ressource. Par ailleurs, la commande publique peut permettre de développer un marché local (pour alimenter une cantine par exemple).

III- Les interventions introductives au débat

Cet atelier a été dédoublé en deux ateliers d'une dizaine de personnes chacun afin de faciliter les échanges. En préalable aux échanges de chaque atelier, un intervenant spécifique est intervenu pour présenter son expérience (voir les supports de présentation).

L'animateur des captages du Porche a présenté l'essai de développement de la filière miscanthus. Le 3ème contrat territorial sur cette AAC met l'accent sur le développement de filières.

Le Négoce Agricole Centre-Atlantique est intervenu sur le développement de filières sur les zones à enjeu qualité de l'eau. Le négoce intègre les enjeux de préservation de l'eau à sa politique de développement, et a constitué un groupe 30 000 Ecophyto dont l'objectif est le développement d'une filière luzerne limitant le recours à des produits phytopharmaceutiques à proximité des captages du Porche.

